Complément sur le rôle de la ZPS « basse vallée du Var » dans le phénomène migratoire

3 août 2012

Les migrations prénuptiales et postnuptiales des oiseaux se font sur un large front dans le paléarctique occidental, du bord de la mer, jusqu'aux plus hautes montagnes. La région sud-est de la France offre une grande diversité de biotopes et de reliefs, parfois imposants, que les migrateurs doivent franchir. Des sites de migration comme le Fort de la Revère et les vignobles de Bellet sont des points d'observations privilégiés car ils se situent dans des zones qui canalisent les oiseaux migrateurs et permettent leur comptage.

De toutes les observations, et opérations de comptage, effectuées dans le sud-est, quatre voies principales se distinguent par la régularité et l'importance des passages migratoires. Parmi elles deux voies ont été identifiées passant par la basse vallée du Var ; une suivant le littoral, l'autre plus à l'intérieur de terres. Les oiseaux passant donc par ces voies sont susceptibles de faire halte sur le fleuve Var. La carte suivante montre les principales voies migratoires postnuptiales terrestres du département des Alpes-Maritimes. Tout un cortège d'espèces, principalement les oiseaux d'eau, empruntent la voie littorale.

Le site des vignobles de Bellet, situé sur les collines bordant le fleuve Var, a fait l'objet d'un suivi à partir de l'automne 2007. Ce site permet l'observation des deux passages migratoires (postnuptiale et prénuptiale) et fait mieux comprendre l'intérêt et l'importance de la basse vallée du Var comme zone de migration. En trois années de suivi (2007-2010), plus de 252 490 migrateurs y ont été observés, dont 4 020 rapaces, 3 004 guêpiers d'Europe, et 345 319 pigeons (*Kern P. com pers*.). Nous pouvons donc conclure à l'importante cruciale de la ZPS comme voie de pénétration à l'intérieur des terres pour de nombreux oiseaux, trait d'union entre l'arc alpin et la mer méditerranée.
Néanmoins, tous ces oiseaux ne font pas nécessairement halte sur la ZPS. Ceux utilisant la ZPS comme zone de repos et d'alimentation sont principalement des oiseaux d'eau et des passereaux. En effet, la basse vallée du Var constitue la plus grande zone humide littorale des Alpes-Maritimes et de ce fait attire de nombreuses espèces d'oiseaux cherchant à se reposer et se nourrir au cours de la migration. Cependant sa surface est faible par rapport à d'autres zones humides régionales (comme la Camargue par exemple). Les effectifs sont donc souvent limités et les temps de stationnement faibles, d'autant que le contexte urbain autour des berges du fleuve entraine de nombreux dérangements. En revanche la diversité en espèces d'oiseaux est à chaque migration importante (comparable à la Camargue), témoignant de l'intérêt du site comme halte migratoire.

La ZPS de la basse vallée du Var est donc une zone d'étape migratoire importante dans le réseau Natura 2000, comme le démontre une nouvelle fois les résultats des inventaires pour la constitution du tome 0. Il apparait donc nécessaire, de conserver l'attractivité du site pour les migrateurs, et de la renforcer au travers des actions de gestion qui seront mises en place durant l'animation du site Natura 2000, en veillant notamment à la quiétude et à la qualité des habitats.

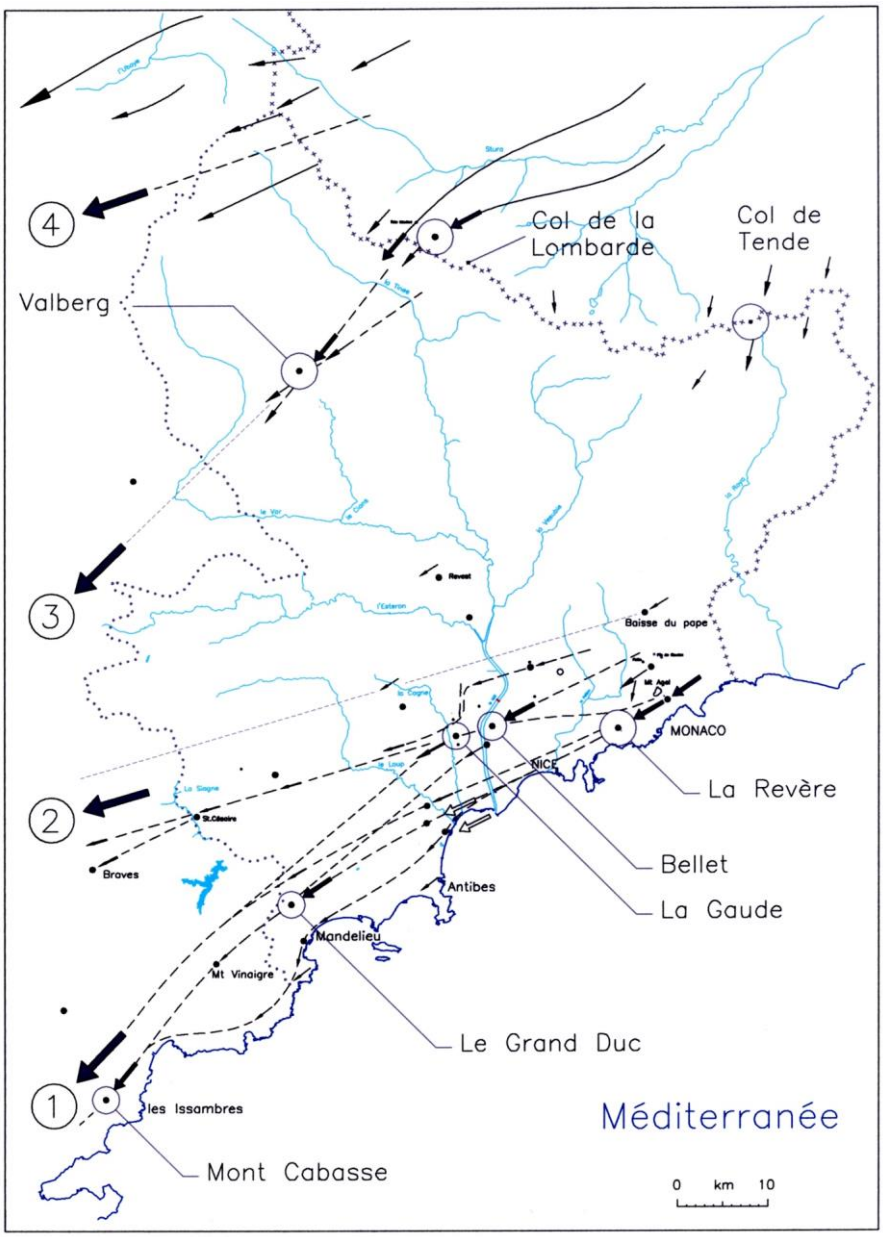

Carte : Principales voies migratoires postnuptiales terrestres dans les Alpes-Maritimes (© LPO PACA)